

## INSTRUCTIONS DE COURSE (IC) TYPES 2025-2028

### Coupe de France Minimes Windfoil

Du 10 au 11 juillet 2025 – Cherbourg

Ligue Normandie / FFVoile – Grade 4

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

#### 1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile incluant l'annexe B*
- 1.2 L'annexe T de conciliation s'applique.
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon description de la procédure donnée en **annexe**.

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information en ligne sur le site du Championnat de France Minimes : <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfm-infos-sur-lepreuve/cfm-tableau-officiel/>

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent gérer tout équipement ou placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en haut de la cale de mise à l'eau.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

## 6. PROGRAMME DES COURSES

### 6.1 Dates des courses :

Date	Horaires	Classe
10/07/2023	12h00 Briefing coureurs 13h30 1er signal d'avertissement	Toutes
11/07/2023	9h00 Briefing coureurs 10h00 1er signal d'avertissement	Toutes

6.3 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Le dernier jour de course, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le TWF 130 bleu.

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les zones de course, les formats de course et les parcours seront annoncés et décrits et au briefing coureurs chaque jour.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, sur un tableau à l'arrière du bateau comité.

## 10. MARQUES

### 10.1 Description des marques :

Départ	Parcours	Arrivée
Vert	Orange	Vert

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le côté parcours de la marque de départ.

12.2 *[DP]* *[NP]* Planches en attente : les planches dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres planches.

12.3 Une planche qui ne prend pas le départ au plus tard 3 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Procédure de départ :

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal Sonore	Signification
3	Pavillon de Classe	Un	Signal d'Avertissement
2	Pavillon P, U ou Noir	Un	Signal Préparatoire

1	Pavillon P, U ou Noir affalé	Un long	Une minute
0	Pavillon de Classe affalé	Un	Signal de Départ

- 12.5 Lorsque le départ d'une course est travers au vent :
- a) si au moment du signal de départ, le comité de course identifie un concurrent du côté parcouru de la ligne de départ, le comité de course pourra signaler un rappel général.
- b) si le comité agit selon la règle 12.5(a) ci-dessus et qu'un concurrent est identifié :
- si les pavillons P ou U ont été hissés au signal préparatoire, il ne sera pas disqualifié. Si la course est relancée ou refaite, il pourra y participer.
  - si le pavillon Noir a été hissé au signal préparatoire, il sera disqualifié sans instruction même si la course est abandonnée. Le comité de course affichera son numéro de voile, le concurrent devra alors quitter la zone de course immédiatement. Si la course est relancée ou refaite, il ne devra pas y participer.

### 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Il n'y aura pas de changement de parcours.

### 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcouru de la marque d'arrivée.

### 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)

### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps cible sont :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir après l'arrivée du 1 <sup>er</sup>
Course Racing	15 minutes	10 minutes
Windfoil Slalom	5 minutes	5 minutes

- 16.2 Les planches ne finissant pas dans le temps limite après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au sous-sol du club.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans les Algeco à proximité du bâtiment. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

### 18. CLASSEMENT

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total des scores de ses courses.
  - (b) Quand de 4 à 6 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand plus de 6 courses ont été validées, le classement général d'une planche sera le total de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

## **19 REGLES DE SECURITE**

19.1 *[DP] [NP]* Une planche qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**

20.1 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

21.1 Une planche ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 Aucune modification ou ajout de plan ne sont autorisés.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Identification des bateaux officiels : .

## **23. ACCOMPAGNATEURS**

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.3 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## **25. EMBLEMES**

*[DP]* Les planches doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à terre.

## **26. PRIX**

Des prix seront distribués aux trois premières et aux trois premiers.

### **Arbitres désignés : précisé en annexe**

Président du comité de course :

Président du comité technique :

Président du jury :

## ANNEXE ZONES DE COURSE

